

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21  
Email: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org),

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE  
187<sup>ème</sup> REUNION  
8 MAI 2009  
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR(CLXXXVII)

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 187<sup>ème</sup>**  
**REUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE**

Le Conseil de paix et de Sécurité de l'Union africaine (UA), lors de sa 187<sup>ème</sup> réunion tenue le 8 mai 2009, a suivi des communications du Représentant permanent de la République du Tchad et de la Commission sur les incursions d'éléments armés à l'Est du Tchad et la situation qui prévaut sur le terrain.

Le Conseil a condamné vigoureusement les attaques perpétrées le 4 mai 2009 par des groupes armés à l'Est du Tchad. A cet égard, le Conseil a réaffirmé le rejet et la condamnation par l'UA de toute tentative de déstabilisation et de changement anticonstitutionnel de Gouvernement.

Le Conseil a fait sien le communiqué rendu public par le Président de la Commission le 5 mai 2009 sur la situation à l'Est du Tchad, et s'est félicité des efforts qu'il continue de déployer, ainsi que de ceux du Président en exercice de l'Union africaine.

Le Conseil a exprimé sa profonde préoccupation face à la dégradation de la situation, a vivement regretté les pertes en vies humaines, et a lancé un appel pressant à la cessation des hostilités.

Le Conseil a noté avec regret que cette escalade est intervenue au lendemain de l'Accord conclu entre le Soudan et le Tchad, à Doha, au Qatar, le 3 mai 2009, dans le cadre des efforts visant à contribuer à la normalisation des relations entre les deux pays.

Le Conseil a demandé le respect scrupuleux des engagements pris et celui des principes pertinents de l'UA, notamment sur la non-ingérence et le bon voisinage, afin que la région puisse surmonter les difficultés actuelles et persévérer dans la recherche de la paix, de la stabilité et de la sécurité. Le Conseil a exigé des Etats de la région qu'ils prennent sans délai les dispositions nécessaires pour éviter que leurs territoires ne soient utilisés par des groupes armés impliqués dans des activités criminelles et de déstabilisation.

Le Conseil est convenu de se réunir de nouveau pour poursuivre l'examen de la situation et les relations entre le Soudan et le Tchad.

**Addis Abéba, le 8 mai 2009**

**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Peace and Security Collection

---

2009

# Press Statement

African Union Commission

Peace and Security

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/2322>

*Downloaded from African Union Common Repository*